Sans les investissements publics consentis aux États-Unis d'Amérique, et à un degré moindre au Canada et en Grande-Bretagne, qu'aurions-nous à notre disposition, en France, comme données solides en médecine et pharmacie ?

L'équipe Prescrire puise une grande part de son information dans le fond documentaire mis à la disposition du monde entier par les organismes existants dans ces trois pays. Le Site du NCCAM présenté dans ce numéro page 308 est un énième exemple.

pour gommer les nôtres, béantes, en France et en Europe, dans le domaine des investissements publics consacrés à la recherche clinique, et à la création d'organismes puissants et indépendants chargés de l'information du public et des professionnels.

Tous les domaines de la vie en Europe sont concernés par ces enjeux, en particulier le domaine de la pharmacovigilance (lire pages 276-281).

Depuis plusieurs années, la Commission européenne, soutenue par une majorité

ÉDITORIAL

Europe

Tous ces organismes montrent leurs limites et leurs conflits d'intérêts, Food and Drug Administration et National Institutes of Health des États-Unis en tête. Mais au moins, ils existent, ils travaillent, ils rendent accessibles des données. Ce qui permet aux citoyens de comprendre, d'agir, de choisir, de débattre, de contester si nécessaire.

De plus en plus grande par la taille, l'Union Européenne se voudrait l'égale des États-Unis d'Amérique, si ce n'est davantage : le dynamisme économique, et "le social à l'européenne" en plus. Encore faut-il que cette Union s'en donne les moyens : qu'elle investisse des fonds publics pour combler les vides laissés par les acteurs économiques, qu'elle oriente positivement l'action de ces acteurs.

Il ne suffit pas de souligner les carences majeures du système libéral nord-américain en matière de couverture sociale,

de gouvernements européens, se comporte comme le fer de lance d'une politique ultralibérale de la Santé. Petit à petit, les contrepouvoirs administratifs ont été contournés, laminés. Au-delà des étiquettes, "sécurité sanitaire" et autres déclarations d'intention, les Agences censées réguler les médicaments et les dispositifs médicaux dans l'intérêt du public sont devenues des supplétifs de leurs commanditaires financiers : les multinationales du secteur. Même les organismes de protection sociale n'ont guère leur mot à dire sur la facture à payer.

Merci aux États-Unis d'Amérique qui montrent les bons et les mauvais exemples.

À l'Europe maintenant de s'approprier les bons exemples, et de faire preuve d'esprit critique et d'inventivité pour ne pas reproduire les autres.

La revue Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 03/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement